



Facebook



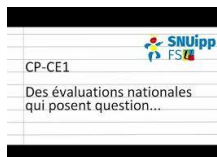
@SNUIPP66

Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du mardi 18 septembre 2018

Le bulletin d'adhésion 2018-2019 est en ligne [le télécharger ici](#) [adhésion en ligne ici](#)



Actus



Evaluations nationales CP/CE1

Le SNUipp-FSU 66 invite les équipes à s'emparer de cette question et à en discuter en conseil des maîtres.

Les dates de passation, du lundi 17 au vendredi 28 septembre, permettent de prendre du temps pour réfléchir ensemble et décider collectivement.

Pour le SNUipp-FSU, ces évaluations ne peuvent être utilisées au bénéfice des apprentissages. Dans ce contexte, plutôt que d'obtenir une réduction de temps d'APC que de nombreux collègues ne font pas (certains directeurs, les maîtres formateurs, les collègues qui suivent notre consigne syndicale), le SNUipp-FSU agit :

- Il adresse au ministère **une demande de moratoire** dans le but de surseoir à leur passation.
- A décidé de les rendre publiques et d'informer la profession pour l'aider à les analyser.
- **Appelle les équipes pédagogiques**, via une motion à adopter en conseil des maîtres, à **reprendre la main sur ces évaluations** en choisissant un ou plusieurs modes d'action : sélections d'items, refus de passation dans l'immédiat.

- **Engage les équipes pédagogiques à ne pas saisir les réponses** et à remonter les besoins de terrain.

Quelques éléments d'analyses, des outils pour les conseils des maîtres et les parents et une vidéo à ne pas manquer : [cliquez ici](#)

Que tout le monde se rassure, même le syndicat majoritaire des IEN, le Si-IEN UNSA, n'a pas prévu de mettre la pression sur les enseignants. P. Roumagnac, son secrétaire général : « On ne va pas faire pression sur les enseignants. Ce serait contradictoire avec notre position. »

Nous saurons le rappeler à nos IEN ...

APC

En cette rentrée, le SNUipp-FSU réitère sa consigne : réappropriiez-vous les heures d'APC pour effectuer d'autres tâches au profit des élèves !

Utiliser différemment le temps des APC est un premier pas que nous revendiquons vers la reconnaissance de notre travail « invisible ».

C'est bien une réappropriation de ces 36 heures que le SNUipp-FSU propose aux collègues afin que les équipes pédagogiques les consacrent à des actions qu'ils trouvent pertinentes et cohérentes pour leurs élèves.

A noter que depuis la mise en œuvre de cette consigne, aucune sanction n'a été prononcée par notre administration envers les collègues qui l'appliquent.

[Vous trouverez ici l'article publié au mois d'octobre dernier, toujours d'actualité](#)



Suppressions de postes : nouvelle dégradation pour les élèves comme pour les personnels !

Le gouvernement prépare son budget dans le cadre de son orientation de baisse des dépenses publiques. Cela se traduit par des baisses de budgets et des suppressions de postes dans toute la Fonction publique. **A l'Éducation Nationale, ce sont 1 400 postes d'enseignant-es et 400 postes d'administratifs qui seraient supprimés.**

C'est là la définition du « en même temps » cher au Président de la République qui conduit à dire une chose et son contraire ! Ces suppressions de postes sont incompatibles avec les annonces faites devant le Congrès du mois de juillet prétendant faire de « L'Éducation, le combat du siècle ».

[...]

La FSU alerte d'ores et déjà les personnels de l'Éducation de cette situation. **Elle exige du gouvernement qu'il reconsidère cet arbitrage** et mette en cohérence des objectifs comme celui de la réussite des élèves, d'une nécessaire élévation du niveau de qualification de tous les jeunes, de la revalorisation de la formation avec les moyens humains et budgétaires indispensables.

[Lire l'article dans son intégralité en cliquant ici](#)



Infos

Classe exceptionnelle : le SNUipp-FSU 66 intervient pour les collègues

Le SNUipp-FSU 66 est intervenu auprès de l'administration afin qu'elle supplée au contingent de la campagne 2017-2018 pour les collègues partis à la retraite.

En effet, puisqu'il s'agit d'un contingent, concernant ce grade, tout départ à la retraite doit être compensé.

Les SNUipp-FSU 66 demande donc à l'administration de nommer lors de la prochaine CAPD les collègues qui suivaient sur la liste 2018. **Affaire à suivre ...**



La FSU et le SNUipp lancent une pétition pour la défense des droits des personnels

Mouvement, promotions, temps partiels, disponibilité, listes d'aptitudes, départs en formation continue... autant d'opérations administratives qui concernent tous les enseignants et pour lesquelles les représentants des personnels veillent à la transparence, à l'équité de traitement et au respect des règles. Ils vous conseillent, vous accompagnent et défendent vos droits.

Or, le gouvernement envisage de vider les commissions paritaires (CAP et CCP) de leurs attributions et de supprimer les Comité d'Hygiène, de Sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Pour le SNUipp et la FSU, « ces orientations sont en rupture avec le travail réalisé actuellement par les représentants et les élus des personnels pour améliorer les conditions de travail, garantir l'égalité de traitement, proposer des améliorations et protéger les personnels de l'arbitraire de hiérarchies ou des erreurs de l'administration ».

Ils invitent donc l'ensemble des personnels à manifester leur désaccord avec ces projets en signant massivement la pétition pour le respect et l'amélioration de leurs droits.

[Signez la pétition en ligne ICI](#)

[Lire la suite ICI](#)



Mauvaise évaluation pour la France

Le dernier « Regards sur l'éducation » de l'OCDE épingle une nouvelle fois le système éducatif français. Obsédé par la culture de l'évaluation, le ministre de l'Éducation nationale n'aura pas manqué de se pencher sur celle de la France, livrée par le dernier rapport de l'OCDE « Regards sur l'éducation 2018 ». Il brosse cette année encore un portrait peu flatteur d'un système éducatif français sous-investi par l'État qui consacre au primaire 15% de ressources en moins que dans les autres pays membres de l'OCDE. Derrière la sécheresse des tableaux et des graphiques, se dessine un système éducatif qui reste plus marqué qu'ailleurs par les inégalités sociales de destin scolaire.

[Lire la suite ICI](#)



Des États généraux de la direction d'école

Allègement des tâches, aide administrative, indemnités, décharges sont au cœur des États généraux de la direction d'école du SNUipp-FSU. Après des réunions départementales, une synthèse nationale donne la parole aux directrices et directeurs le 27 septembre à Paris. Avec notamment l'intervention de Frédéric Grimaud sur les conditions de travail.

Classer les responsabilités de direction en six missions, soulager la charge de travail, améliorer la formation mais aussi la question du statut et des fusions d'écoles, telles sont les conclusions d'une mission flash de deux parlementaires qui ont auditionné le SNUipp-FSU parmi de nombreux personnels, associations, fédérations...

Ces questions seront au centre des États généraux de la direction d'école organisés par le SNUipp ce 27 septembre dans ses locaux rue Cabanis à Paris. Mais si le syndicat partage le constat de la mission sur les difficultés d'exercice de la fonction et le besoin d'améliorations, il alerte sur deux points du rapport des parlementaires. D'une part la proposition de créer un statut à part, inspiré de celui des chefs d'établissements du secondaire. Cela mettrait en péril la spécificité de l'organisation des écoles, tout comme la relation avec les équipes. D'autre part, la suggestion de fusionner écoles maternelles et élémentaires au profit d'écoles primaires sur tout le territoire et de les mettre "en réseau avec le collège de secteur" ne serait pas sans conséquence sur les écoles comme sur les élèves.

Pour le SNUipp-FSU, les réponses aux préoccupations des directrices et directeurs ne passent pas par la création d'un statut mais bien par des améliorations concrètes de leurs conditions de travail (décharges, aides administratives, formation...)

La journée s'organisera autour de deux grands axes : les conditions de travail d'une part et les réformes prévues par le gouvernement. Frédéric Grimaud, ergonomiste, interviendra sur la réalité du métier au quotidien et toute la journée des directrices et directeurs témoigneront de leur situation, de leurs difficultés et de leurs revendications : allègement des tâches, aide administrative, reconnaissance indemnitaire, temps de décharge.

Seront également abordés les injonctions et contrôles hiérarchiques incessants, les tableaux de bords élaborés hors de tout cadre, les pressions et sollicitations des collectivités territoriales en augmentation constante qui détournent trop souvent la direction de ses fonctions d'animation et de coordination d'équipe.

Calendrier



RIS

Les RIS sont devenues les seuls véritables moments d'échanges entre collègues. Elles permettent de mettre l'accent sur des "problèmes de terrain" et de faire émerger des propositions pour l'amélioration des conditions de travail des enseignants. Le SNUipp-FSU s'est toujours engagé à être le porte-parole de la profession dans toutes les instances statutaires, au niveau départemental comme au niveau national. Avec le nouveau calendrier des animations pédagogiques faisant des maths et du français la seule priorité : nous réitérons nos revendications faites en CAPD de juin : aucun caractère n'est obligatoire dans les textes : seules les 18h le sont ! Le SNUipp-FSU 66 vous invite donc à participer massivement aux RIS qu'il organise sur le temps de travail, y compris devant élèves, et s'opposera à toute interprétation restrictive du droit syndical.

2 possibilités pour les RIS :

- * 2 RIS sur le temps des animations pédagogiques + 1 RIS sur le temps devant élèves ou Ou
- * 3 RIS sur le temps des animations pédagogiques
 - **Mercredi 7 novembre, 9h** : ESPE
 - **Mardi 13 novembre, 17h** : Thuir
 - **Mercredi 14 novembre, 9h** : La Cabanasse
 - **Mardi 20 novembre, 17h** : Perpignan et Clairmaternelle
 - **Mercredi 21 novembre, 9h** : Canet élémentaire P et M. Curie / et Argelès



Stages

En l'absence d'une réelle formation continue, utilisez ce droit que sont les stages syndicaux : Le nombre de stages est limité à 12 jours/an. A utiliser sans modération ! La demande d'autorisation d'absence auprès de l'administration est à faire 30 jours avant, délai de rigueur !

- 08/11/2018 : S'en prendre aux fonctionnaires, c'est tendance ! Avec Benoît Teste (inscription avant le 8 octobre)

- **le 09/11/2018 à Perpignan : Stage sur l'évaluation (des élèves et des enseignants) avec Paul Devin**, secrétaire général du SNPI (syndicat des IEN de la FSU) et IEN dans le 93.

Faut-il évaluer ? Pourquoi et comment ? Les évaluations nationales : quels enjeux ? Que veut dire évaluer les enseignants : dans quel but ?

Attention : **s'inscrire via accolad avant le 9 octobre** impérativement et envoyez un mail au snu66@snuipp.fr

[Tous les autres stages ICI](#) + aide pas à pas pour aller sur accolad !



Les nouveautés sur notre site : [ICI](#)

Se (RE) syndiquer ... au SNUipp-FSU ! c'est maintenant !!

[Télécharger le bulletin d'adhésion ici](#) [adhésion en ligne ici](#)

Le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire dans les Pyrénées-Orientales et nationalement, et ce n'est pas par hasard !

Etre syndiqué au SNUipp-FSU c'est, au-delà de recevoir les publications à domicile (mails, journaux, ...), croire en toutes ces valeurs collectives et les faire vivre.

Alors, plus d'hésitation, (re)syndiquez-vous au SNUipp-FSU et parlez-en à vos collègues !

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : @snuipp66 Facebook

TEL : 04.68.50.78.44 ou 06.25.85.13.58 (réservé aux syndiqués)

Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD

